

Conseil d'établissement de l'école de la Saumonière
2 décembre 2025 à 18h30
dans la grande salle du Pavillon Saint-Laurent

Procès-verbal

Sont présents :

Stéphanie Martin, présidente
Jean-Philippe Rochon, directeur
Steve Magnan, directeur adjoint
Cynthia Auger, enseignante
Stéphanie Dixon, enseignante
Véronique Picard, enseignante
Violaine Bellemare, enseignante

Alexandra Montambault, responsable du S.D.G.
Hélène Voyer, membre parent
Audrey Richard, membre parent
Jesse Caron, membre parent
Patricia Métivier, membre parent
Sylvie Blouin, parent substitut
Patrice Larrivée, membre parent

Sont absents :

1. **Mot de bienvenue du président du conseil d'établissement**

Madame Stéphanie Martin, présidente, souhaite la bienvenue à tous.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame Stéphanie Martin lit l'ordre du jour. Adoption proposée par Alexandra Montambault.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ. C.É.09/25-26

3. **Lecture du compte rendu de la dernière réunion**

Les membres du conseil d'établissement prennent connaissance du compte rendu de la dernière réunion.

4. **Suivi et adoption du compte rendu de la dernière réunion**

Monsieur Rochon explique qu'il n'y a pas de suivi au compte rendu de la dernière réunion.
Madame Stéphanie Martin propose de l'adopter.

5. **Période de questions pour le public**

Aucun membre du public n'est présent.

6. **Analyse des crédits budgétaires 2024-2025 - Approbation**

Monsieur Jean-Philippe Rochon procède à l'analyse des crédits budgétaires. Il explique que le fond 1 est celui où le gouvernement a puisé de l'argent. L'école est dans une bonne situation financière.

Approbation proposée par Patrice Larrivée

APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ. C.É.11/25-26

7. **Allocations 2025-2026 - Approbation**

Monsieur Jean-Philippe Rochon explique toutes les allocations reçues cette année. Elles ont été coupées d'environ 10%. En général, l'école a reçu 402,048\$ cette année, ce qui représente 57,000\$ de moins que l'an dernier.

Approbation proposée par Jesse Caron.

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ. C.É.12/25-26

8. **Choix du photographe 2025-2026 - Discussion/Décision**

Monsieur Steve Magnan fait un court retour sur l'incident phallique lors de la prise de photo des groupes du préscolaire. Toutefois, nous sommes satisfaits des services offerts par Belco. Nous les utiliserons de nouveau pour l'an prochain. Madame Dixon mentionne qu'il serait préférable de prendre la photo de groupe à l'intérieur l'an prochain, selon la météo.

9. **Clic-École - Information**

Monsieur Jean-Philippe Rochon explique que Clic-École est maintenant en fonction. Toutefois, la fonction de messagerie ne sera pas utilisée cette année, car nous voulons la baliser avant son utilisation pour la rentrée scolaire 2026-2027.

10. **Règles de vie - vouvoiement**

Monsieur Steve Magnan explique que les règles de vie de l'école ont été amendées à la suite de la loi sur le civisme. Cette loi entrera en vigueur le 5 janvier 2026. Elle sera présentée aux enseignants lors de la prochaine rencontre collective et ensuite approuvée par le conseil d'établissement en février 2026. Les changements majeurs sont l'obligation d'utiliser le monsieur-madame et le vouvoiement entre le personnel et les élèves. Pour l'année scolaire 2026, nous ferons de la modélisation; aucune conséquence n'est prévue si les élèves ne l'appliquent pas correctement.

11. **Ouverture du service de garde lors de la semaine de relâche - Discussion**

Madame Alexandra Montambault explique que l'école enverra une demande d'inscription aux parents au lieu d'un sondage. Ce qui permettra d'avoir une meilleure image du nombre réel d'inscriptions pour la semaine de relâche. À la suite de cette demande d'inscription, une analyse sera faite pour voir la rentabilité d'ouvrir durant la semaine de relâche. Une décision sera rendue autour du 20 janvier.

12. **Campagne de financement - Suivi**

Monsieur Steve Magnan fait un court retour sur la campagne de financement. Cette campagne ne fut pas vraiment populaire. Au total, nous avons reçu une commande de 26 cartes à commander. Nous irons de l'avant avec une autre campagne de financement autour de la Saint-Valentin. Nous nous questionnons si ce n'était pas préférable d'aller chercher du financement vers une fondation ou des donateurs.

13. **Activités qui modifient l'horaire régulier - Approbation;**

Deux activités qui modifient l'horaire sont présentées.

Approbation proposée par Stéphanie Martin.

APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ. C.É.13/25-26

14. **Informations**

de la présidente;

Aucune information.

du directeur;

Monsieur Rochon mentionne que le calendrier de l'avent sera disponible bientôt.

du personnel de l'école;

de la responsable du service de garde;

du comité de parents;

21 **Varia**

Showmonière : Madame Hélène Voyer demande si c'est possible d'avoir une représentation supplémentaire afin que les parents puissent voir le spectacle en plus grand nombre. Logistiquement, ce n'est pas possible.

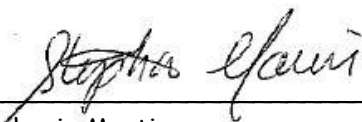
Voyage à Ottawa : Madame Stéphanie Martin demande quelles seront les règles pour participer au voyage à Ottawa. Monsieur Rochon mentionne que le contrat d'engagement sera révisé avant février.

22. Levée de l'assemblée

Il est 21h03.

Adoption proposée par Stéphanie Martin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. C.É.14/25-26



Stéphanie Martin,
Présidente,



Jean-Philippe Rochon,
Directeur